Communiqué de presse

Paris,
le 04 mai 2016

METALLURGIE

Salaire des Grands Patrons, Le ministre de l'Economie menace de légiférer.

A l'Assemblée Nationale, M. Macron a menacé hier, lors de la séance des questions/réponses au Gouvernement, de légiférer sur la rémunération des dirigeants si le Conseil de Renault ne prenait pas ses responsabilités sur la rémunération de Carlos Ghosn - tout en précisant que cela n'est pas une bonne solution et que la rémunération des patrons doit rester du ressort des entreprises et de leurs actionnaires.

La CFE-CGC Renault soutient ces propos. Néanmoins cette posture est difficilement tenable tant il était écrit par avance que le « *Say on Pay* » à la française ne constituerait qu'une entrave limitée sur la hausse et le niveau de ces rémunérations. Cette mesure est surtout utile pour vérifier la cohérence entre la rémunération des dirigeants et la performance des entreprises. Et c'est tout…

L'Assemblée Générale du 29 avril s'est prononcée pour la 1ère fois depuis la mise en œuvre du « Say on Pay » contre la rémunération de son Président. Pour la CFE-CGC Renault, la réponse faite par le Conseil à la suite de l'Assemblée Générale n'est pas appropriée.

La CFE-CGC, 1ère organisation syndicale de Renault, a toujours contesté le niveau « indu » des rémunérations des dirigeants, fussent-ils les meilleurs. Les salariés que nous représentons, cadres et assimilés, souffrent de cette distorsion alors qu'ils œuvrent sans compter pour obtenir les résultats qui permettent de tels niveaux.

« Percevoir en 1 année ce que nos mandants ne gagneront pas en une vie de travail, est un écart disproportionné»

Contacts presse

Bruno AZIERE
DSC CFE-CGC Renault
06 13 42 85 99